



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2022/394

Objet : Autorisation de signature de conventions de mise à disposition de salles municipales à titre gratuit

Séance du mercredi 30 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 30 novembre, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 24 novembre 2022, se sont réunis au nombre de 25, dans la salle polyvalente de l'école Jacques-Derrida, 60 rue de Seine, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35
Présents à la séance : 25
Excusés représentés : 8
Absents : 2

* Arrivée à 18h37, a pris part au vote pour son compte et celui de J. Kawouk dont elle détient le pouvoir à compter du point n°5 inscrit à l'ordre du jour

** Arrivées à 18h40, ont pris part au vote à compter du points n°5

*** Représenté par A. Monfils jusqu'à son arrivé à 19h34, a pris personnellement part au vote à compter du point n°14

**** A quitté la séance à 19h44 avant le vote du point n°16 en confiant son pouvoir à J. Berrebi

***** A quitté la séance à 20h25 avant le vote du point n°17 en confiant son pouvoir à G. Melin

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Grégory Gobron, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg*, Gilles Melin, Souad Medani, Sémira Le Querec, Nicolas Fené, Denise Poezevara, Josiane Berrebi, Claudine Cordes, Sylvie Deforges**, Omar Abbazi***, Sonia Schaeffer, Valérie Marion**, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Nouredine Siana, Fabrice Deraedt, Séverin Yapo****, Nejla Toptas*****, Christian Amar Henni, José Peres, Elorn Pierre Pecorari, Christine Tisserand

Excusés représentés :

Sofiane Seridji à Nicolas Fené, Véronique Gauthier à Marcus M'Boudou, Serge Mercieca à Stéphane Raffalli, Annabelle Mallet à Grégory Gobron, Siegfried Van Waerbeke à Souad Medani, Dounia Lebig à Sémira Le Querec, Jérémy Kawouk à Kykie Basseg, Laurent Stillen à Christine Tisserand

Absents :

Loubna Ziani, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
30 novembre 2022
DÉLIBÉRATION
N°2022/394

Objet : Autorisation de signature de conventions de mise à disposition de salles municipales à titre gratuit

Finances

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Marcus M'BOUDOU, Adjoint au Maire chargé des Associations, des Finances, du Contrôle de gestion, du Devoir de mémoire et des Relations extérieures,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code Civil et notamment l'article 1709,

VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat,

VU la réponse ministérielle Réponse du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales publiée dans le JO Sénat du 10/02/2022

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 22 novembre 2022,

CONSIDERANT que la Ville est attachée à soutenir la vie associative, et à la tenue des activités d'activités générales,

CONSIDERANT que dans ce cadre, il convient de prévoir une mise à disposition à titre gratuit des salles municipales,

APRES DELIBERATION

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition de salles municipales à titre gratuit avec les associations et ou établissements dont la liste est annexée à la présente délibération.

RAPPELLE que ces mises à disposition sont conditionnées par la signature préalable d'un contrat d'engagement républicain, tel que mentionné par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Publié le : 09 DEC. 2022

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.



MISE A DISPOSITION DE SALLE A TITRE GRACIEUX

BENEFICIAIRE	OBJET	LIEU MIS A DISPOSITION	MOTIF	DUREE
Association Echanges et Loisirs	Promouvoir des activités de loisirs aux retraités, aux personnes inactives dès 50 ans et aux personnes handicapées en mettant à profit leurs connaissances, leurs hobbies ou leurs passions.	Salle de la Résidence des Docks	Atelier écriture, Art floral et loisirs créatifs, Jeux de société, Ateliers sketches et chansons, Ateliers remue-méninges et animations diverses, Ateliers théâtre, Ateliers pâtisserie.	Lundis de 13h30 à 17h00, les mardis de 14h00 à 17h00 les mercredis de 10h00 à 12h00, les mercredis de 14h00 à 17h00, les jeudis de 14h00 à 17h00, les vendredis de 10h00 à 12h00, les vendredis de 14h00 à 17h00. La convention est établie pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.
Association Yoga Yed	Promouvoir une activité physique et mentale accessible aux retraités, de la relaxation et des techniques de respiration pour apporter un certain bien-être et promouvoir une activité permettant de rompre la solitude et l'isolement en favorisant les échanges.	Salle Passerelle	Atelier yoga	Les lundis de 16h30 à 18h30, les mardis de 18h00 à 19h45, les mercredis de 9h30 à 11h30. La convention est établie pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.
VoisinMalin	VoisinMalin est une association qui agit dans les quartiers populaires pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants et recréer du lien entre eux et avec les institutions.	60 rue Pierre Brossolette	Séminaires d'équipe, formation	1 à 2 fois par mois en journée et fin de journée selon besoin au regard des missions.
Conseil citoyen du plateau de Ris Orangis	Association créée conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24/02/2014.	60 rue Pierre Brossolette	Réunions, activités	2 à 4 fois par mois en fonction de l'actualité. Journées et soirées

AMVERO	L'association Mieux vivre ensemble à Ris-Orangis gère les fonds financiers des 10 comités de quartier.	53 rue E. Bonté	permanences financières + stockage matériel	2 fois par mois
HAPPY ENGLISH	Favoriser l'expression et la communication orales, donner la priorité au côté ludique de l'apprentissage.	Une salle de classe à l'école Ferme du Temple, avenue de la Cime	Cours d'anglais	Du 1 ^{er} septembre 2022 au 8 juillet 2022 (inclus) comme suit : - les mercredis de 9h à 18h, - les samedis de 9h à 18h, - et les vacances scolaires.
Association Révélation Child	Promouvoir des ateliers ludiques et créatifs pour les enfants	Chalet des associations Salle de réunion 1	Activités	Les samedis de 14h00 à 19h00, jusqu'au 8 juillet 2023
Association Sportive de Ris-Plongée "ASRP"	Développer la pratique sportive	Chalet de associations Salle de réunion 2	Formations, Réunions	Les mercredis de 19h30 à 23h30, jusqu'au 8 juillet 2023
USRO				Pour la saison sportive 2022-2023 (fin de saison le second dimanche du mois de juillet 2023)
USRO Section Aïkido	Développer la pratique sportive	Dojo Gagneux, Dojo J.L. Rougé	Activités	Dojo Gagneux : les lundis de 18h00 à 20h00, Dojo J.L. Rougé : les lundis de 20h00 à 22h30 et les jeudis de 18h00 à 22h00.

USRO Section Athlétisme	Développer la pratique sportive	Piste d'athlétisme	Activités	Activités transférées au Stade Robert Bobin du 1er novembre 2022 au 2ème dimanche de juillet 2023
USRO Section Marche nordique	Développer la pratique sportive	Stade Champrosay, Halle J. Trévisan, Gymnase Albert Camus, Gymnase Boulesteix	Activités	Stade Champrosay : les lundis de 18h00 à 20h00 et les samedis de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00, Halle J. Trévisan : les vendredis de 17h30 à 19h30 du 1er novembre 2021 au 31 mars 2022, Gymnase Albert Camus : fermeture pour travaux, Gymnase Boulesteix : les lundis de 18h00 à 20h00,
USRO Section Aviron	Développer la pratique sportive	Club Aviron et ponton	Activités	Du lundi au dimanche de 8h30 à 22h30.

USRO Section Basket	Développer la pratique sportive	Gymnase Jesse Owens salle n°1 , Gymnase Jesse Owens salle n°2, Gymnase Ferme du Temple, Plateau extérieur Ferme du Temple	Activités	<p>Gymnase Jesse Owens salle n°1 : les lundis de 20h30 à 22h30, les mardis et jeudis de 18h15 à 22h30, les mercredis de 20h30 à 22h30, les vendredis de 21h00 à 22h30, les samedis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 22h30 et les dimanches de 9h30 à 18h30,</p> <p>Gymnase Jesse Owens salle n°2 : les lundis de 18h00 à 22h30, les mardis de 21h00 à 22h30, les mercredis de 17h30 à 22h30, les jeudis de 21h00 à 22h30, les vendredis de 17h30 à 20h30 et samedi de 9h00 à 12h30,</p> <p>Gymnase Ferme du Temple : les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 17h30 à 22h30, les mercredis de 13h00 à 22h30, les samedis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 22h30 et les dimanches de 9h30 à 20h00,</p> <p>Plateau extérieur Ferme du Temple : les mercredis, samedis et dimanches de 13h30 à 18h00.</p>
USRO Section Billard	Développer la pratique sportive	Salle de Billard USRO	Activités	Tous les jours de la semaine de 10h à 21h00 ainsi que les vacances scolaires.
USRO Section Danse classique	Développer la pratique sportive	Gymnase Jesse Owens salle n°4, Salle de danse des locaux place Jacques Brel	Activités	<p>Gymnase Jesse Owens salle n°4 : les lundi de 17h00 à 22h30, les samedis de 13h30 à 18h30</p> <p>Salle de danse des locaux place Jacques Brel : les mercredis de 17h10 à 21h40, les jeudis de 17h10 à 21h30</p>
USRO Section Echecs	Développer la pratique sportive	Salle Chanoine Bos	Activités	Les samedis de 13h30 à 19h00.

USRO Section Escrime	Développer la pratique sportive	Gymnase Jesse Owens salle n°4 , Gymnase Jesse Owens salle n°5	Activités	Gymnase Jesse Owens salle n°4 : les mardis de 20h30 à 22h30, les vendredis de 20h30 à 22h30, Gymnase Jesse Owens salle n°5 : les lundis de 20h30 à 22h30, les mardis et vendredis de 17h30 à 22h30 et les jeudis de 17h30 à 20h30.
USRO Section Football français	Développer la pratique sportive	Terrains de Football Gagneux	Activités	Terrains de Football Gagneux : selon planning validé par la ville. Compétitions ouvertes sur l'ensemble des terrains de Gagneux : les samedis et dimanches de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.
USRO Section Football portugais	Développer la pratique sportive	Terrains de Football Gagneux, Terrain de Champrosay	Activités	Terrains de Football Gagneux : selon planning validé par la ville. Terrain de Champrosay : les dimanches de 9h00 à 18h00 jusqu'au 15.11.2022 et pendant la période allant du 05.04.2023 au 30.11.2023 sous réserve de terrain praticable. Compétitions ouvertes sur l'ensemble des terrains de Gagneux et Champrosay : les samedis et dimanches de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.

USRO Section Gymnastique Rythmique et Sportive	Développer la pratique sportive	Gymnase Jesse Owens salle n°1, Gymnase Jesse Owens salle n°2, Salle Gymnastique J.L. Rougé, Gymnase Moulin à Vent	Activités	<p>Gymnase Jesse Owens salle n°1 : les lundis de 18h15 à 20h30, les mercredis de 17h30 à 20h30 et les vendredis de 17h30 à 21h00.</p> <p>Gymnase Jesse Owens salle n°2 : les mardis de 17h30 à 21h00 et les jeudis de 18h00 à 21h00.</p> <p>Salle Gymnastique J.L. Rougé : les samedis de 9h30 à 12h30.</p> <p>Gymnase Moulin à Vent : les lundis et mardis de 17h30 à 20h30, les mercredis de 13h30 à 17h00 et les samedis de 9h30 à 18h30.</p>
USRO Section Gymnastique	Développer la pratique sportive	Gymnase Boulesteix, Gymnase Boulesteix, Dojang Latruberce	Activités	<p>Gymnase Boulesteix : les mardis de 18h00 à 20h30.</p> <p>Gymnase Boulesteix: les lundis et mercredis de 17h30 à 22h30, les mardis, jeudis et vendredis de 17h30 à 21h30, et les samedis de 13h00 à 19h00.</p> <p>Dojang Latruberce : les lundis de 12h00 à 13h30 et de 18h00 à 20h00, les mardis de 12h00 à 13h30 et les jeudis de 9h30 à 11h30.</p>
USRO Section Handball	Développer la pratique sportive	Gymnase du Moulin à Vent , COSEC Jesse Owens (salle 2)	Activités	<p>-Gymnase du Moulin à Vent : Lundi de 20h00 à 22h30, mercredi de 17h00 à 18h00, samedi de 18h00 à 22h30, dimanche de 14h30 à 20h00</p> <p>COSEC Jesse Owens (salle 2) : vendredi de 20h30 à 22h30</p>
USRO Section Iaido	Développer la pratique sportive	Gymnase Jesse Owens salle 4	Activités	<p>Les mercredis de 20h00 à 22h30 et les dimanches de 8h30 à 12h00.</p>

USRO Section Judo	Développer la pratique sportive	Dojo Gagneux , Dojo J.L. Rougé	Activités	Dojo Gagneux : Les mercredis de 17h00 à 20h00 et les jeudis de 17h00 à 21h30. Dojo J.L. Rougé : les lundis de 17h30 à 20h00, les mardis de 17h30 à 21h00, les mercredis de 17h00 à 22h30, les vendredis de 18h00 à 22h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
USRO Section Karaté	Développer la pratique sportive	Gymnase Boulesteix	Activités	Les mercredis et vendredis de 17h30 à 22h30.
USRO Section Kick Boxing / Full-contact	Développer la pratique sportive	Salle de boxe Latruberce, Salle de musculation Latruberce, Dojang Latruberce	Activités	Salle de boxe Latruberce : les mardis, jeudis et vendredis de 19h00 à 22h30. Salle de musculation Latruberce : les vendredis de 20h00 à 22h30. Dojang Latruberce : les jeudis de 19h00 à 22h30.
USRO Section Modern Jazz Fitness	Développer la pratique sportive	Gymnase Boulesteix	Activités	Les jeudis de 18h00 à 22h30
USRO Section Roller / Rink Hockey	Développer la pratique sportive	Halle Jacky Trévisan	Activités	Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 17h30 à 22h30, les vendredis de 16h30 à 18h00 et de 20h00 à 22h30, les samedis de 9h00 à 22h30, les dimanches en fonction des compétitions.

<p>USRO Section Rugby</p>	<p>Développer la pratique sportive</p>	<p>Stade Latruberce, Salle de musculation Latruberce, Terrain synthétique Gagneux n° 2, Dojo Gagneux, Dojo Latruberce</p>	<p>Activités</p>	<p>Stade Latruberce : les lundis et mardis de 17h30 à 22h30, les mercredis de 17h00 à 22h30, les jeudis et vendredis de 19h00 à 22h00, les samedis de 14h00 à 20h00 + Baby de 10h30 à 11h30 sauf du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023 et les dimanches de 10h00 à 20h00.</p> <p>Salle de musculation Latruberce : les lundis, mardis, mercredis, jeudis de 18h00 à 22h30, les vendredis de 18h00 à 20h00.</p> <p>Terrain synthétique Gagneux n°2 : les jeudis de 20h00 à 22h00 (1/2 terrain) et les vendredi de 19h00 à 22h30.</p> <p>Dojo Gagneux : les samedis de 10h00 à 12h00 (du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023).</p> <p>Dojo Latruberce : les mardis et vendredis de 18h00 à 20h00 et les jeudis 18h00 à 19h00</p>
<p>USRO Section Sport Adapté</p>	<p>Développer la pratique sportive</p>	<p>Dojo J.L. Rougé salle gym</p>	<p>Activités</p>	<p>Les mardis de 13h00 à 17h30.</p>
<p>USRO Section Sports boules - Boules lyonnaises - Raffa Volo</p>	<p>Développer la pratique sportive</p>	<p>Boulodrome Gagneux</p>	<p>Activités</p>	<p>Du lundi au samedi de 13h00 à 20h30.</p>

USRO Section Sport Santé	Développer la pratique sportive	Dojang Latruberce, Dojo E. Gagneux, Halle Multisports Trévisan	Activités	Dojang Latruberce : les lundis de 9h30 à 12h00 et les jeudis de 11h30 à 14h30. Dojo E. Gagneux : les mercredis de 13h30 à 16h30 et les dimanches de 14h00 à 16h30. Halle Multisports Trévisan : les mardis de 10h00 à 11h00 et les jeudis de 10h00 à 12h00.
USRO Section Tae Kwon Do	Développer la pratique sportive	Dojang Latruberce	Activités	Lundi, mardi, vendredi de 20h00 à 22h30, mercredi de 14h00 à 18h00 et de 20h00 à 22h30 et samedi de 9h00 à 17h00.
USRO Section Taï Chi Chuan	Développer la pratique sportive	Dojo J.L. Rougé	Activités	Les samedis de 12h00 à 14h00
USRO Section Tennis	Développer la pratique sportive	Cours de Tennis extérieurs - Gagneux, Gymnase Boulesteix	Activités	Cours de Tennis extérieurs - Gagneux : Les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h00 à 22h30, les samedis et dimanches de 9h30 à 19h30. Gymnase Boulesteix : les mercredis de 13h00 à 17h30 et les samedis de 11h00 à 15h00.
USRO Section Tennis de table	Développer la pratique sportive	Gymnase Jesse Owens salle n°2, Gymnase Jesse Owens salle n°3	Activités	Gymnase Jesse Owens salle n°2 : les vendredis de 20h30 à 22h30 et les samedis de 12h30 à 20h00 selon compétitions. Gymnase Jesse Owens salle n°3 : les lundis, mercredis et jeudis de 18h30 à 22h30, les mardis et vendredis de 17h30 à 22h30 et les samedis de 9h30 à 20h00 (selon compétitions).
USRO Section Voile	Développer la pratique sportive	Base de voile	Activités	Du lundi au dimanche de 8h30 à 22h30.

USRO Section Volley Ball	Développer la pratique sportive	Gymnase Moulin à Vent	Activités	Les mardis et jeudis de 20h30 à 22h30, les mercredis de 18h00 à 21h00, les vendredis de 18h30 à 22h30, et les dimanches 8h30 à 18h00 selon compétitions.
USRO Section Yoga	Développer la pratique sportive	Dojo E. Gagneux	Activités	Les mardis et vendredis de 18h30 à 21h30.
USRO Section ROLLER	Soutenir la pratique sportive	Ecole Boulesteix, 24 rue des Mésanges apt n°7	Logement pour les joueurs	Du 1er septembre 2022 au 31 août 2023
USRO Section ROLLER	Soutenir la pratique sportive	Ecole Ferme du Temple, avenue de la Cime Bâtiment S apt n°2-23	Logement pour les joueurs	Du 1er septembre 2022 au 31 août 2023
USRO Section RUGBY	Soutenir la pratique sportive	Ecole Ferme du Temple, avenue de la Cime Bâtiment S apt n°2-14	Logement pour les joueurs	Du 1er septembre 2022 au 31 août 2023
Particulier	Logement d'urgence suite à sinistre	Ecole Boulesteix, 22 rue des Mésanges	Suivis par le CCAS	Contrat jusqu'au 28 février 2023, exonération de loyer mais paiement des charges